

Arnaud Vanhelle
xx xxxxxxxx
59290 Wasquehal

Madame le Maire
1, rue Michelet
59290 Wasquehal

Wasquehal, le 15 janvier 2015

Objet : Délibération N°2014-118

Madame le Maire,

Lors du dernier conseil municipal du 22 novembre 2014, vous avez fait voter la délibération N°2014-118 qui semble entachée d'erreurs susceptibles de provoquer sa nullité devant le tribunal administratif.

Comme beaucoup de Wasquehaliens, j'ai été interpellé sur des éléments d'irrégularité évoqués par le blog campagne Wasquehal 2014. (Vous trouverez en pièce jointe une copie du courrier qui devrait arriver en préfecture dans les prochains jours, avec la mention des différents griefs portés à cette délibération).

Ces éléments me semblent assez sérieux pour vous demander de bien vouloir agir rapidement dans la mise en conformité de la délibération par un nouveau vote.

Il serait regrettable de devoir passer par la voie du tribunal administratif, ce qui, comme vous le savez, coûtera du temps et donc de l'argent aux contribuables Wasquehaliens et laisserait les familles dans l'expectative.

Devancer cette action honorerait notre municipalité. La soumission d'une nouvelle délibération lors d'un prochain conseil municipal serait l'occasion de débattre à nouveau sur cette grille tarifaire définie dans la précipitation, et de supprimer les injustices flagrantes.

En tant que Wasquehalien et parent, j'espère pouvoir compter sur votre réponse sincère, sans polémique, ainsi que sur votre action rapide pour permettre à chaque famille d'aborder la question des frais périscolaires et extrascolaires, avec le sentiment d'un service municipal rendu au juste prix et avec équité.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Arnaud Vanhelle